

DIMIER Véronique, *Le gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, éd. de l'ULB (coll. « sociologie politique »), 2004, 288 p., 23 €.

Les Français n'ont pas su diriger correctement leur empire colonial alors que les Britanniques, plus attentifs aux populations locales, ont traversé avec bien moins de casse cette aventure. Rien de plus banale que cette opinion, aujourd'hui comme dans l'entre-deux-guerres ! Rien de plus faux aussi quand on y regarde de plus près comme s'est attaché à le faire Véronique Dimier, insistant sur l'importance des liens unissant rhétorique et stratégies de pouvoir, constitution d'une véritable science des colonies et enjeux politiques internationaux.

Après la Première Guerre mondiale et l'instauration de mandats sur les anciens territoires coloniaux allemands, les deux puissances coloniales rivalisent autour du thème du meilleur gouvernement à offrir aux « indigènes ». Un consensus domine dans les deux pays sur les différences et les similitudes existant entre les deux empires. La France est réputée globalement assimilationniste et la Grande-Bretagne adepte du gouvernement indirect. Or Véronique Dimier montre bien que ces conclusions sont très insuffisamment appuyées sur des études de terrain précises. Elles puisent plus volontiers aux textes et aux principes des doctrinaires qu'aux pratiques et s'inspirent trop souvent d'un seul exemple : les quatre communes du Sénégal pour l'empire français, le Nigéria du Nord pour l'empire britannique !

Si les textes abondent à cette époque de chaque côté de la Manche, c'est, qu'au-delà du souci de légitimer les méthodes employées dans les mandats, s'impose l'idée qu'il est nécessaire d'élaborer une véritable science administrative des colonies. Les deux empires, au fait apparent de leur puissance, semblent éprouver alors le besoin de se relégitimer. Véronique Dimier expose clairement la manière dont les plus prestigieuses institutions britanniques rivalisent alors pour organiser cette nouvelle science quand l'université française reste (à l'exception des facultés de droit) à l'écart de ce mouvement, ponctué par la réforme de l'École coloniale puis par son changement de nom en 1936 quand elle devient l'École Nationale de la France d'outre-mer. Elle se livre à une analyse précise des cours dispensés dans ces lieux et s'attache à valoriser les personnalités fondamentales de cette nouvelle science coloniale: Lucy Mair et Margery Perham d'un côté, Henri Labouret et Robert Delavignette de l'autre.

Surtout elle démontre que l'idée d'une méthode de gouvernement qui s'appuie davantage sur les élites locales et, en même temps, respecte plus les besoins des populations domine la période de l'entre-deux-guerres. La vision d'une colonisation exclusivement centrée sur la métropole cède le pas à une « politique indigène » qui, on l'espère des deux côtés de la Manche, saura « convaincre plutôt que contraindre ». Ainsi la science coloniale doit reposer sur une meilleure connaissance des territoires et de leur diversité mais surtout elle doit permettre de dégager les traits d'un bon administrateur colonial. La controverse qui surgit à cette époque entre Français et Britanniques sur le thème du meilleur gouvernement aux colonies est rattachée par Véronique Dimier à ce contexte plus large où l'on s'efforce de définir un mode de gouvernement qui, tout en étant adapté aux évolutions du monde

(la SDN mais aussi le rôle des troupes coloniales dans la Première Guerre mondiale ou encore la montée de revendications nationalistes), permette de mieux garantir la pérennité des empires.

Le cœur de la controverse concerne les relations entre l'administrateur colonial et le chef local, relation clé d'un modèle de gouvernement se voulant plus respectueux et plus proche des populations, plus efficace à moindre coût aussi. Pourtant, dans le détail des contenus, modèle anglais et modèle français de gouvernement se révèlent très proches – ce que les travaux menés sur les territoires eux-mêmes avaient déjà en partie montré. La genèse puis l'alimentation d'une controverse sur la nature du gouvernement à appliquer aux colonies apparaît en définitive davantage comme une occasion pour la science politique coloniale naissante d'asseoir sa légitimité aussi bien par le diagnostic porté sur la situation dans les deux empires que par les solutions proposées. L'essentiel était là en France comme en Grande-Bretagne.

De fait, alors que les situations n'étaient pas si opposées dans les deux empires, la rivalité demeurait, elle, bien réelle. C'est sans doute pour cela que l'affirmation qu'il existait des différences importantes, voire irréductibles, entre eux s'imposa comme une évidence... jusqu'à aujourd'hui.

Raphaëlle Branche